
IMPACT DES RÉVOLTES ARABES AU MAGHREB. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

*Jean-François COUSTILLIÈRE **

Décembre 2010 survient un certain nombre d'événements qui frappent la quasi-totalité des pays arabes, à commencer par ceux riverains de la Méditerranée. Les analystes occidentaux voient dans ce mouvement une révolution d'inspiration démocratique qui constitue à leurs yeux un « printemps arabe ».

La réalité est plus complexe et surtout plus hétérogène que ne pourrait le laisser penser cette dénomination romantique. Le bourgeonnement, le réveil ou encore la renaissance qui caractérisent un printemps ne sont toujours pas visibles et nous ne sommes pas à l'abri de coups de gel.

C'est pourquoi, près de six mois après les premières révoltes, il paraît utile de revenir sur les circonstances de ces événements ainsi que sur leur devenir, avant d'analyser les caractéristiques de chacun des pays concernés. Il importera enfin de tirer les premiers enseignements et peut-être des recommandations notamment à l'intention des Européens.

Afin d'éviter de se disperser, le sujet est limité aux seuls pays maghrébins qui, bien que très divers, présentent au moins une caractéristique commune au niveau des relations internationales, celle d'une grande proximité géographique, humaine et économique avec l'Union européenne (UE).

RAPPELS CHRONOLOGIQUES

Fin 2010, le chômage en Tunisie est officiellement estimé à 14 % mais atteindrait au moins 40 % chez les jeunes diplômés.

* Jean-François Coustillière est consultant indépendant.

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, un vendeur ambulant de fruits et légumes âgé de 26 ans, se fait confisquer sa marchandise par la police municipale. Désespéré et interdit de plaider son cas devant le préfet, il décide de s'immoler par le feu devant la préfecture. Il mourra peu après.

Aussitôt, les populations des villes du sud et du centre de la Tunisie manifestent en signe de solidarité vis-à-vis de la région de Sidi Bouzid, en proie à des émeutes sociales depuis une dizaine de jours. Le phénomène s'étend au nord, y compris à la capitale.

Le pouvoir ne prend pas la mesure des événements et qualifie les soulèvements de « pure manipulation à des fins politiques malsaines ¹. »

Mais les responsables européens ne sont pas plus perspicaces : la ministre des Affaires étrangères françaises suggère qu'afin que « le savoir-faire, reconnu dans le monde entier de nos forces de sécurité, permette de régler des situations sécuritaires de ce type, [...] nous proposons effectivement aux deux pays de permettre dans le cadre de nos coopérations d'agir pour que le droit de manifester puisse se faire en même temps que l'assurance de la sécurité ². »

Les chercheurs ne sont guère mieux éclairés : « C'est complètement utopique de croire que Ben Ali va partir. Il est là depuis 1987. Il n'y a pas d'alternative. Aucun mouvement ni figure politique n'est capable d'incarner le changement et la stabilité ³ », explique Selma Belaala ⁴.

Et pourtant le 14 janvier le président Ben Ali quitte la Tunisie.

Une révolution est en cours, elle débouchera très vite sur une volonté forte de refonder la vie politique de ce pays à commencer par l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Due au constat d'une sérieuse dégradation des conditions de vie depuis les années 1990, cette révolution est née d'une revendication pour l'emploi qui conditionne bien évidemment la capacité à vivre. C'est cette aspiration vitale, devenue plus forte que la peur du pouvoir dictatorial, qui motive les manifestants. Elle s'exprimera ensuite par l'appel au respect du droit d'exister de chacun, économiquement (emploi, état de droit) et politiquement (dignité, respect, liberté, démocratie ⁵).

1. *Le Figaro*, 28 décembre 2011.

2. *Le Point*, 12 janvier 2011.

3. *20 minutes*, 11 janvier 2011.

4. Selma Belaala, politiste à l'université de Warwick au Royaume-Uni.

5. H. Marty-Gauquié, « Crises et sortie de crises en méditerranée : l'exigence d'une nouvelle croissance et d'une vie dans la dignité », *La Revue Mondes*, n° 7, mai 2011.

« Plus de misère, plus de chômage », criera cinq jours plus tard ⁶ un autre jeune de la ville de Sidi Bouzid en mettant fin à ses jours en s'électrocutant au contact de lignes à haute tension après avoir escaladé un poteau électrique sur la voie publique.

Mais cette amorce de révolution est aussi le point de départ de nombreux soulèvements, dans le monde arabe et spécifiquement dans la région méditerranéenne, de la Libye à l'Algérie, de l'Égypte au Maroc.

Pays	Chômage des 15-24 ans ¹ (%)
Tunisie	31
Algérie	43
Maroc	17

Source : World data 2008/IEMED.

La situation n'est en effet pas meilleure dans les autres pays du Maghreb central :

Dès les 4 et 5 janvier, en Algérie, une nouvelle vague de protestations violentes qui dénoncent l'augmentation des prix des produits de première nécessité comme l'huile et le sucre, déferle sur Oran, Alger, Blida, Dejlfa, Ouargla et d'autres régions du pays. Les autorités multiplient les promesses, déclarant notamment que « les produits de large consommation resteront subventionnés par l'État ⁷ ». Le 7 janvier, après une nuit agitée, les jeunes de Bab el-Oued n'ont qu'un seul mot d'ordre sur leurs lèvres : « Ce soir, nous redescendrons dans les rues pour nous révolter contre le chômage et la malvie ⁸. » De fait, ainsi que l'affirme l'économiste Akli Saker : « L'exclusion du monde du travail [est considérée] comme une des sources principales du désespoir d'une partie de la jeunesse ⁹. »

Ces soulèvements se poursuivent et lors du rassemblement du 6 février, le gouvernement affirme au Comité des chômeurs algériens ¹⁰ que les revendications des manifestants seront remises à qui de droit. Bouteflika annonce la levée prochaine de l'état d'urgence et l'adoption de mesures favorables à la création d'emploi ¹¹.

6. *Le Figaro*, 28 décembre 2011.

7. *El-Watan*, 6 janvier 2011.

8. *El-Watan*, 7 janvier 2011.

9. *La Croix*, 10 janvier 2011.

10. *Econostrum*, 18 février 2011.

11. *L'Express*, 14 février 2011.

Le 15 avril, alors qu'il ne s'est pas exprimé en public depuis plus de trois mois, le président Abdelaziz Bouteflika annonce à la télévision nationale l'amendement de la Constitution afin de « renforcer la démocratie représentative » en Algérie ¹².

Ces déclarations et les réticences des Algériens face au risque de connaître à nouveau des débordements violents tels que ceux de la décennie noire semblent suffire à écarter une révolte généralisée à caractère révolutionnaire.

À Rabat le lundi 10 janvier une manifestation de soutien au soulèvement tunisien pour l'emploi qui s'est déroulé le week-end précédent est interdite par les autorités marocaines. Jusqu'alors ce pays n'était pas touché par les révoltes. Le jeudi 10 février ¹³ un millier de diplômés chômeurs se dirigent dans la soirée vers le Palais royal à Rabat pour dénoncer l'inaction du gouvernement et demander la démission du Premier ministre, Abbas el-Fassi.

Le 20 février un appel est lancé, cette fois sur des mots d'ordre plus politiques qu'économiques : « On veut la démocratie réelle, pas un théâtre, où les partis politiques ne représentent personne. » Plusieurs milliers de Marocains manifestent dans le calme ce dimanche-là à Casablanca et Rabat pour réclamer des réformes politiques et une limitation des pouvoirs du roi. C'est le premier mouvement de ce type depuis le début des révoltes qui secouent le monde arabe. Ce mouvement semble avoir concerné une cinquantaine de préfectures. Selon les autorités marocaines, le bilan des troubles – lancés par des appels à manifestation sur le réseau social *Facebook* – s'établirait à cinq morts et 128 blessés dont 115 dans les rangs des forces de l'ordre ¹⁴. Le lendemain, un *sit-in* à Rabat est réprimé avec violence. Le roi reste ferme et dit ¹⁵ ne pas vouloir « céder à la démagogie ». Les représentants du mouvement du 20 février décident alors de reconduire le mouvement chaque semaine.

Les Marocains descendent de nouveau dans la rue les 26 et 27 février. À Casablanca et à Rabat, les manifestants se sont dispersés dans le calme. Des incidents violents ont en revanche éclaté dans le Sud du pays. Le 6 mars, une nouvelle manifestation réclame un état de droit dans plusieurs villes. Le mercredi 9 mars, le roi Mohammed VI annonce une « réforme constitutionnelle » démocratique. Une commission de révision est nommée.

Les projets de réformes annoncés sont accueillis avec enthousiasme par l'establishment politique traditionnel mais aussi par certains États européens. Au demeurant, les associations et les jeunes restent très critiques

12. *France Info*, 15 avril 2011.

13. *Econostrum*, 15 février 2011.

14. *Econostrum*, 22 février 2011.

15. *Le Monde*, 23 février 2011.

d'autant plus que le dimanche 13 mars, peu après la déclaration du roi, une manifestation est réprimée avec violence à Casablanca. Le mouvement des « jeunes du 20 février » décide de maintenir son appel à manifester le 20 mars, soit le dimanche suivant. Les *sit-in* se poursuivent ainsi jusqu'à l'attentat de Marrakech le 28 avril. Depuis, aucun incident n'est dénoncé et les travaux de la Commission se poursuivent.

Dès le 13 janvier, la jeunesse mauritanienne, s'inspirant des événements se déroulant dans les autres pays arabes, demande des réformes relatives à l'emploi et aux salaires. Comme en Tunisie, les islamistes n'apparaissent pas comme des éléments moteurs de ces révoltes. Cependant, l'opération militaire en Libye leur fournit une nouvelle tribune qui semble contribuer à l'effacement de cet embryon de soulèvement.

Il est vrai que ce pays, à la charnière entre les ensembles maghrébin et subsaharien, est confronté depuis quelques années à des défis sécuritaires majeurs. Située au croisement des échanges humains, commerciaux et religieux sud-nord, la Mauritanie est également prise dans le maillage des flux criminels qui s'étendent du golfe de Guinée à la méditerranée, ce qui préoccupe en priorité les dirigeants et la population.

Enfin, en Libye, dès le 12 janvier des tensions apparaissent au point que le 16 janvier le journal *Libya Alyoum* évoque « une situation confuse dans toute la Libye ¹⁶ ». Le colonel Kadhafi critique la révolution tunisienne et soutient Ben Ali dans un premier temps, puis déclare : « On ne peut pas être contre la volonté du peuple tunisien. Nous sommes avec le peuple tunisien », dans une interview diffusée le mardi 25 janvier par la chaîne privée tunisienne Nesma TV ¹⁷. Cependant la situation continue à se dégrader, notamment en Cyrénaïque, et un appel à manifester le 17 février est lancé à travers divers réseaux sociaux sur Internet afin d'organiser « une journée de colère contre la corruption et le népotisme ¹⁸ ». Le 16 février, 38 personnes sont blessées lors d'affrontements à Benghazi entre des manifestants et les forces de l'ordre. Le 17 février « la journée de la colère » se traduit par de nombreuses manifestations dans plusieurs villes libyennes et provoque la mort de six personnes à Benghazi ¹⁹. Le soulèvement s'amplifie et touche plusieurs villes, l'armée se déploie, la répression s'accroît et le nombre de morts aussi. Le bilan des manifestations ne cesse de s'alourdir et dépasse, lundi 21 février ²⁰, les 230 morts, selon Human Rights Watch. Seif al-Islam, le fils du colonel Kadhafi dont les manifestants réclament le départ, reconnaît que le pays est au bord de la guerre civile. Des forces aériennes tirent sur la foule. Certaines voix en Europe appellent à la protection humanitaire des populations.

16. « Lettre Algérie focus », *Libya Alyoum*, 16 janvier 2011.

17. *Jeune Afrique*, 26 janvier 2011.

18. *Jeune Afrique*, 15 février 2011.

19. *Econostrum*, 18 février 2011.

20. *Romandie News*, 21 février 2011.

Le président de la République française condamne « l'usage inacceptable de la force ²¹ » en Libye, exige « l'arrêt immédiat » des violences et appelle à une « solution politique afin de répondre à l'aspiration du peuple libyen à la démocratie et à la liberté ». La Cyrénaïque échappe au contrôle de Tripoli. Le 22 février, le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni en urgence à New York, exige « la fin immédiate » de la violence dans le pays et condamne la répression des manifestants par le régime. Attaquée dans l'Est libyen qu'elle contrôle depuis plusieurs jours, l'opposition à Benghazi, avant-garde de la contestation anti-Kadhafi, se résigne à demander ²² aux Occidentaux de mener des frappes aériennes. Les affrontements entre pro et anti-Kadhafi confirment la partition de la Libye entre l'Ouest, aux mains du Guide, et l'Est, contrôlé par les rebelles.

Le Conseil de sécurité de l'ONU vote le 17 mars la résolution 1973 autorisant la création d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus d'une partie de la Libye. La résolution autorise toutes les mesures nécessaires pour la protection des civils et impose un cessez-le-feu à l'armée libyenne. La résolution onusienne est saluée par des scènes de liesse à Benghazi et une réaction quasi immédiate de Kadhafi qui se dit prêt à un cessez-le-feu mais veut discuter sa mise en œuvre.

Tel est le résultat en mars 2011 des diverses révoltes au Maghreb : une révolution en marche en Tunisie, des mouvements jugulés en échange de promesses de progrès démocratiques en Algérie et au Maroc, une situation figée en Mauritanie du fait d'autres préoccupations et une guerre en Libye.

DES CRITÈRES CARACTÉRISTIQUES HÉTÉROGÈNES ENTRE LES CINQ PAYS

Mais ces différences peuvent en partie s'expliquer par des caractéristiques intrinsèques qui font de chaque pays, en dépit de problèmes économiques (emploi, chômage des jeunes et sécurité alimentaire) et politiques (liberté d'expression, état de droit, dignité et respect) semblables, des champs d'application spécifiques.

Tout d'abord, chaque pays ne dispose pas des mêmes disponibilités financières. En effet, si du fait de la rente pétrolière la Libye et l'Algérie peuvent bénéficier d'importantes aides financières d'urgence pour calmer les revendications et de délais, il n'en est pas de même dans les autres pays. De plus, les événements nous montrent que cette facilité n'est pas déterminante.

En revanche, il est intéressant de relever que le seul pays qui aujourd'hui a conduit un processus réellement révolutionnaire, c'est-à-dire donnant lieu

21. Lettre parue dans *L'Express*, 21 février 2011.

22. Lettre parue dans *Le Nouvel observateur*, 4 mars 2011.

Pays	+ de 15 ans sans éducation (%)	IDH
Tunisie	27	0,769
Algérie	16	0,754
Libye	27	0,847
Mauritanie	45	0,52
Maroc	51	0,654

Source: World data 2010, PNUD 2010.

au départ de l'autorité suprême mais aussi à une démarche de refondation complète des textes fondamentaux, est la Tunisie. C'est aussi le seul pays à disposer de forces armées républicaines qui ne sont pas impliquées dans les affaires politiques et économiques du pays. Au-delà du refus de tirer contre la population, ce trait original est source d'ouverture au progrès et à une gouvernance réellement libérée de sa dépendance aux militaires.

Il importe également de constater que si les revendications initiales ont surtout été d'ordre économique en Tunisie, en Algérie et en Mauritanie, elles ont été politiques en Libye et au Maroc. On peut l'expliquer par le fait que dans les trois premiers pays, les mouvements ont très tôt concerné une grande partie du territoire, alors qu'au Maroc et en Libye, ils ont été plus circonscrits aux zones urbaines. Cette hypothèse mériterait d'être mise à l'épreuve du terrain afin de mieux comprendre l'émergence du phénomène.

Les personnes de plus de 15 ans n'ayant pas été scolarisées se distinguent en deux groupes (voir tableau ci-dessus) : d'un côté le Maroc et la Mauritanie (entre 45 et 51 %) et de l'autre l'Algérie, la Tunisie et la Libye (entre 16 et 27 %). Cette répartition est identique pour le classement par indice de développement humain (IDH) qui se partage entre un groupe aux indices inférieurs à 0,7 (Mauritanie et Maroc) et un groupe aux indices supérieurs à 0,75 (Algérie, Libye et Tunisie). Elle est également pertinente si l'on regroupe d'un côté les pays dont la vie quotidienne est aujourd'hui la moins perturbée (Mauritanie et Maroc) et, de l'autre, ceux qui connaissent les tensions les plus fortes (Algérie et Tunisie) ou des affrontements armés pour la Libye. Il semble donc qu'il y ait corrélation entre éducation, voire développement humain, et aspirations de la population à agir sur son destin. Là aussi, il serait enrichissant de conduire des analyses factuelles plus approfondies.

Enfin, considérant que l'influence des réseaux sociaux a souvent été évoquée lors du développement de ces révoltes, il semble pertinent de se pencher sur le taux de pénétration d'Internet dans les pays considérés.

Deux pays – le Maroc et la Tunisie – ont accès à Internet de l'ordre d'un individu sur trois. En revanche pour les autres pays, la proportion de citoyens en mesure de participer à des réseaux sociaux semble très faible. En tout état de cause, on peut imaginer que seuls, ou presque, les urbains

Pays	Accès Internet (%)
Maroc	33
Tunisie	27
Algérie	12
Libye	5
Mauritanie	2

Source : World data 2008.

ont accès à Internet et que cette population appartient sans doute à la classe la plus éduquée. Ceci conduit à relativiser, peut-être pas le rôle joué, mais au moins les catégories d'individus considérées. Là aussi un travail d'analyse approfondie sera probablement nécessaire si l'on souhaite comprendre précisément les ressorts de ces révoltes et éviter des conclusions hâtives.

S'il est certain que les mouvements connus en ce début 2011 par ces cinq pays expriment des revendications justifiées par les difficultés et les problèmes semblables qu'ils rencontrent, les priorités des acteurs sont assez distinctes. Il importe d'éviter d'apprécier ces pays comme un tout homogène qui connaîtrait des aspirations identiques. L'analyse doit tenir compte des particularismes et des situations effectives. La tentation qui conduirait à globaliser les attentes et les besoins ne peut qu'être dommageable. La première des priorités est celle d'une écoute réelle et attentive des sociétés civiles pour comprendre en quoi une aide extérieure est souhaitable et utile.

Il est probable que ces révoltes modifieront durablement les relations entre les peuples et les pouvoirs. Les relations euroméditerranéennes devront alors aussi s'adapter. Rien ne sera sans doute plus comme avant. Mais il est encore bien tôt pour déterminer la teneur et l'ampleur de cette refondation. L'heure est à l'écoute et à l'accompagnement bienveillant.

LES SITUATIONS QUE CONNAISSENT AUJOURD'HUI LES CINQ PAYS DU MAGHREB SONT DIFFÉRENTES

En Algérie, des revendications presque quotidiennes agitent l'ensemble du territoire sont portées par un très grand nombre de catégories de travailleurs – des gardes communaux aux journalistes, en passant par les étudiants. Elles sont globalement peu violentes car la population ne souhaite manifestement pas revivre le traumatisme des dix années de feu (1992-2002). Il est vrai aussi que les forces de l'ordre exercent une pression qui limite l'émergence de manifestations. Néanmoins le besoin d'une meilleure répartition des richesses, d'emplois et d'un respect de la dignité est évident. Le peuple algérien attend de ses dirigeants des modifications profondes du point de vue de la gouvernance. Le président de la République a ainsi prescrit ²³ la consultation des partis, des

23. *Jeune Afrique*, 31 mai 2011.

personnalités politiques, des partenaires sociaux, ainsi que des organisations de la société civile au sujet des deux volets de réformes.

Le premier, éminemment politique, concerne le projet de révision constitutionnelle, l'élaboration d'un nouveau Code électoral, d'une nouvelle loi sur les partis et d'une loi organique sur la participation féminine dans les assemblées locales.

Le second volet des réformes porte sur le dialogue social, le développement local, le devenir de l'entreprise (privée ou publique) et la modernisation du mode de gouvernance à l'échelle locale et nationale à travers une plus grande implication de la société civile.

Un rapport sera soumis au président Bouteflika à l'automne.

Il paraît assez peu probable que ce pays connaisse à court terme un bouleversement important.

En Libye, la situation ressemble de plus en plus à une guerre civile tandis que des forces majoritairement occidentales et sous commandement de l'OTAN conduisent des opérations de projection de puissance dans le cadre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le résultat est encore incertain mais le risque d'une partition du pays, quelle que soit le devenir du Guide de la Révolution, est important.

La sortie de cette situation nécessitera un très gros effort de reconstruction dans tous les domaines.

Au Maroc, les espoirs sont grands. La réforme constitutionnelle initiée par le roi Mohammed VI dans son discours du 9 mars a provoqué une grande effervescence politique et médiatique. Néanmoins, aucun nouvel acteur de la vie politique marocaine n'a encore émergé. Par exemple, la commission technique chargée d'élaborer la réforme constitutionnelle a été désignée par le roi, indépendamment des institutions politiques représentatives et notamment du Parlement marocain. Les mouvements revendicateurs ne sont pas plus concernés. « La plupart du "secteur moderniste" du Maroc semble d'ailleurs convaincu, peut-être pas sans raison, que dans une société profondément conservatrice (même s'il apparaît des courants de modernisation et de sécularisation), la seule garantie de la modernité et le seul moteur politique de toute réforme moderniste (comme cela s'est passée déjà avec l'approbation de la nouvelle Moudawana ou Code de la famille en 2003) est le roi ²⁴ ».

Il n'est pas impossible que les démarches envisagées ne suffisent pas à satisfaire les revendications, notamment sur des questions centrales telles que la pérennité de la sacralité du roi, ainsi que le souligne le cousin du

24. I. Martin, note pour l'observatoire « Crise dans le monde arabe » du Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos.

roi ²⁵, surtout si certains pays parviennent à se moderniser réellement. De tels exemples pourraient alors motiver des soulèvements plus violents. Cette inquiétude a déjà fait l'objet d'une déclaration ²⁶ de Natasha Butler, porte-parole du commissaire chargé de la politique de voisinage de l'UE, suite aux incidents survenus lors d'une manifestation de jeunes Marocains qui réclamaient des réformes politiques à Casablanca et à Tanger le 29 mai, et alors que peu de temps avant, le 25 mai ²⁷, à la sortie de la mosquée Soumna de Rabat où le roi venait d'accomplir sa prière hebdomadaire, des diplômés chômeurs avaient osé l'interpeller en criant : « On veut de l'emploi ! » La situation est donc particulièrement délicate.

En Mauritanie, après une série de manifestations, il semble que la priorité de la population ne soit plus à la revendication. Les tensions liées à la lutte contre le terrorisme et contre des trafics criminels divers menaçant la sécurité du pays occupent entièrement le pouvoir mais aussi la société, inquiète de ces dérives.

Ce pays paraît devoir échapper pour l'instant à ce vaste mouvement qualifié de « printemps arabe ».

Enfin, la Tunisie est aux prises avec les suites de la révolution. Des débats et des revendications sont organisés afin de reconstruire le pays sur les principes d'un état de droit, sur les bases d'une gouvernance conforme à l'intérêt commun et sur le respect d'une équité républicaine. Cela ne se met pas en place sans certains excès, hésitations et désordres. Le risque d'un retour à un régime autoritaire – religieux ou laïc – ne peut pas encore être totalement écarté. Cette crainte est d'autant plus fondée que la situation économique du pays est très affectée par l'effondrement de l'activité touristique depuis début 2011 ²⁸. Mais elle est également entretenue par une situation sécuritaire encore précaire, une pression islamiste aux intentions difficilement perceptibles, une présence jugée néfaste des tenants de l'ancien régime et un grand désordre parmi les forces démocratiques. Les élections du 24 juillet seront décisives. Elles risquent d'ailleurs d'être reportées en octobre, ce qui peut être défavorable pour les équilibres du pays.

Si le devenir de ce pays mérite d'être suivi attentivement, il convient surtout de souligner que les enjeux liés au succès ou à l'échec – selon les critères respectueux des valeurs de l'UE – sont extrêmement importants

25. « Mais il faut renoncer au caractère sacré de la personne du roi. Si on garde cette notion-là, copiée sur l'absolutisme français, au milieu d'un dispositif institutionnel par ailleurs démocratique, tout sera biaisé. À terme, cela ne marchera pas. » M. Hicham, « La solution au Maroc : une monarchie réformée », propos recueillis par J.-M. Demetz, D. Lagarde (*Reuters*), 15 mai 2011.

26. *Au Fait Maroc*, 31 mai 2011.

27. *Slate Afrique*, 27 mai 2011.

28. « Chute vertigineuse de 7,8 % du PIB au premier trimestre 2011 en Tunisie », *France 24*, 4 juin 2011.

pour la région tout entière. Ce constat exigerait sans doute de la part des partenaires de la Tunisie une attention très spécifique.

Cinq pays connaissant des vies politiques très différentes mais confrontés à des problématiques comparables ; cinq pays touchés de manières différentes par les révoltes du « printemps arabe » dont l'effet déstabilisant est aujourd'hui encore très diffus ; mais cinq pays dont les avenir sont interdépendants notamment en fonction des résultats des événements en cours qui pourront ou non devenir des exemples.

ACCOMPAGNER LE DEVENIR DU MAGHREB AU MIEUX DES INTÉRÊTS COMMUNS

Face à cette situation, il semble pertinent de vouloir agir pour accompagner les événements en accord avec les intérêts communs de la région euroméditerranéenne c'est-à-dire, comme le préconisait la déclaration de Barcelone en novembre 1995, dans une perspective de paix et de prospérité partagée. Le cheminement vers une gouvernance respectant l'état de droit paraît constituer une démarche favorable à ce projet qui mérite d'être confortée.

Face aux événements survenus récemment dans la région euroméditerranéenne, les décideurs européens adoptent des positions qui visent le plus souvent à conserver les instruments de coopération internationale existants se contentant de promettre, sans modifier le cadre global, des efforts plus importants en fonction de l'appréciation portée sur les progrès effectués ²⁹.

Il est légitime de s'interroger sur la pertinence, mais surtout sur la recevabilité de ces propositions de la part des responsables et des sociétés de pays ayant conduit de véritables révolutions, manifestant ainsi tout autant leur volonté de refonder la gouvernance à venir que leurs relations extérieures. Il convient sans doute d'imaginer des voies et des moyens qui montrent que cette volonté de révolution a été réellement perçue par les pays de l'UE qui souhaitent en accompagner les progrès.

Dans cette perspective, il importe de différencier plus nettement les politiques et les instruments relationnels avec les pays du Maghreb en fonction des situations observées. Il semble ainsi souhaitable d'adapter les outils existants tels le partenariat Euromed, la PEV, l'UPM, etc. pour élargir l'offre de coopération et proposer aux pays conduisant une véritable

29. « Les Occidentaux sont aveuglés par l'épouvantail islamiste. La France en particulier, qui devrait se réjouir de voir de jeunes Arabes descendre dans la rue au nom de ses propres valeurs, me semble repliée sur elle-même, ringardisée. Les États-Unis sont plus pragmatiques. Ils agissent en fonction de leurs intérêts stratégiques, au cas par cas. » M. Hicham, « La solution au Maroc : une monarchie réformée », propos recueillis par J.-M. Demetz, D. Lagarde (*Reuters*), 15 mai 2011.

révolution démocratique des perspectives nouvelles plus ambitieuses qui constituent une véritable « prime » à la modernisation.

Cette proposition doit s'appuyer sur la définition des objectifs que le pays se fixe en matière de révisions des constitutions, des institutions, des règles électorales etc. et sur un processus d'évaluation conjointe de l'avancement des progrès accomplis. Les critères d'état de droit, d'égalité hommes/femmes, de protection des minorités, de liberté de l'exercice des cultes et de respect des engagements internationaux seront certainement centraux dans l'évaluation envisagée.

Afin d'accompagner les pays qui ont choisi cette démarche dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs, il convient d'imaginer de nouveaux instruments et de nouveaux horizons qui constituent à la fois un soutien solide et crédible pour les ambitions des populations concernées, mais aussi un véritable projet partagé. Ce dernier doit être suffisamment attrayant pour nourrir une coopération fondée sur un partenariat respectueux et équilibré.

Ce soutien européen, conditionné et individualisé pour chaque pays du Maghreb, doit donc privilégier la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la suffisance de la ressource en eau, puis l'accès aux autres biens essentiels (la santé, l'assainissement, l'éducation, le logement, l'énergie, etc.), selon un échelonnement qui réponde aux urgences définies par les nouveaux pouvoirs élus et aux exigences imposées par la dégradation des situations économiques dans des pays fragilisés par la crise mondiale.

Il passera sans doute prioritairement par l'appui à l'éducation et à la formation professionnelle et, plus généralement, par la définition de nouveaux moteurs de croissance, plus équilibrés socialement et plus innovants. Cet appui nécessitera la mise en place sans délai d'une aide d'urgence, puis de crédits remboursables importants.

La communication conjointe ³⁰ du 8 mars 2011, « un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée », démontre une certaine prise de conscience des enjeux au niveau européen mais sans que soient réellement modifiés les instruments existants.

Quant à la déclaration du G8 ³¹ qui lance le 27 mai 2011 le Deauville Partnership, elle reste dans le cadre de « l'appel à », du « soutien » et de « l'encouragement ». S'adressant spécifiquement à la Tunisie et à l'Égypte, dont les représentants avaient présenté les besoins de leurs pays respectifs, les financements nécessaires au développement du pays de manière à accomplir

30. « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée », communication conjointe du Parlement européen, du Conseil européen, du Conseil, du Comité économique et social européen et du Comité des régions, 8 mars 2011.

31. "Declaration of the G8 on the Arab Spring", sommet du G8 à Deauville, 26-27 mai 2011.

des progrès ont été évalués sans que soient réellement prévus les mécanismes qui y pourvoiraient, citant seulement les organes financiers qui pourraient être sollicités. De fait, la définition du cadre du Deauville Partnership est confiée aux ministres des Affaires étrangères et des Finances appelés à se réunir dans les mois à venir pour poursuivre la tâche.

Mais un tel soutien ne suffira pas à motiver les efforts et les sacrifices indispensables au succès de la révolution. Il faudra imaginer un aboutissement, un objectif ou un horizon réellement séduisant qui puisse mobiliser non seulement les décideurs mais aussi les populations. Cet enjeu proposé aux pays en marche vers la démocratie reste à définir. Il pourrait cependant reposer sur un Accord de solidarité qui s'inspirerait du statut d'associé tel qu'il est accordé par l'UE à la Norvège ou à la Suisse. Ce statut prévoirait la mise en place d'outils de convergence économique et sociale aboutissant graduellement à la libre-circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes et l'association par voie de consultation à la préparation des directives européennes sur les domaines industriel, agricole et douanier.

(Toulon, le 31 mai 2011)

